



Pietro Perrino
Secrétaire général

PAR COURRIEL

Montréal, le 10 janvier 2019




**Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2018-2019-022**



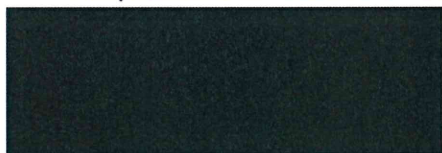
La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 14 décembre dernier par courriel et comme formulée, vous désirez obtenir :

- *Tous les coûts défrayés pour la SQDC pour être sur Facebook et autre réseaux sociaux depuis son ouverture à ce jour le 14 décembre 2018.*

En réponse à votre demande, nous vous informons que la SQDC n'a défrayé aucuns frais pour l'ouverture de comptes corporatifs sur les réseaux sociaux puisque cette opération est gratuite. Qui plus est, la gestion de ces comptes n'a pas engendré de coûts distincts pour l'entreprise puisqu'ils sont administrés par des employés à l'interne.

Recevez,  l'expression de nos sentiments distingués.

Responsable de l'accès à l'information,



Pièce jointe